



PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser le cadre financier des collectivités territoriales

ORGANISATION

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Directeur, responsable d'opérations, directeur administratif et financier, contrôleur de gestion, ayant des connaissances de base du montage financier des opérations et de la structure financière générale d'une EPL



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les mécanismes financiers propres aux collectivités
- Etablir un diagnostic rapide sur la santé financière d'une collectivité
- Déterminer l'impact des missions traditionnelles des Sem sur les finances locales
- Argumenter sur la valeur ajoutée des EPL



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Première approche des finances locales

- Environnement financier des collectivités locales
- Cadre budgétaire et « règle d'or »
- Cadre comptable et principe de séparation ordonnateur/comptable
- Mécanismes de récupération de la TVA
- Eléments de diagnostic financier

Impacts des opérations avec les Epl

- Par type de contrat (concession, mandat, AMO, etc.)
- Par nature d'intervention (avance, participation, garantie d'emprunt, etc.)
- Argumentaire sur la valeur ajoutée des EPL

Synthèse et bilan de la formation





PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome
- Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Cas pratiques sur la base de cas spécifiques rencontrés par les stagiaires (qui auront été communiqués en amont de la formation)
- Questionnements et partages de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

- Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec cas pratiques.

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne